

NATURE DE LA SERVITUDE	REFERENCE JURIDIQUE	LOCALISATION	ACTE INSTITUANT LA SERVITUDE	IMPLICATION	SERVICE COMPETENT
Servitudes relatives aux Chemins de fer	Loi du 15/07/1845 sur la Police des Chemins de fer Art. 6 du décret du 30/10/1935	Le plan fait apparaître la zone en bordure de laquelle peuvent s'appliquer ces servitudes		Obligation d'alignement Obligation d'élagage Interdiction de construire autre qu'un mur de clôture à moins de 2 m d'un chemin de fer Interdiction de planter à moins de 6 m (arbres de hautes tiges) ou moins de 2 m (haies vives) Interdiction de pratiquer des excavations en bordure de la voie en remblai de 3 m	S.N.C.F Direction immobilière IdF Dép. Gestion et Optimisation Pôle Conservation du Patrimoine 10 rue Camille Mole, CS20012 93212 Saint-Denis CEDEX  RFF: Immeuble Séquana 1 87,89 Quai Panhard et Levassor 75013 PARIS
Voisinage de cimetière	Art. L.2223-1 à L.2223-5 du code des Collectivités Territoriales	rue de l'Egalité		Bande d'isolement : 100 m Secteurs construits où des restrictions particulières sont apportées au droit à bâtir	
Protection des installations	Art. 41 et 42 de la loi 84.610 du 16/07/1984 Décret 86.884 du 14/03/1986	Voir plan		Autorisation de la personne publique qui a subventionné l'équipement (au moins 20% de la dépense subventionnable) pour toute modification	Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports

NATURE DE LA SERVITUDE	REFERENCE JURIDIQUE	LOCALISATION	ACTE INSTITUANT LA SERVITUDE	IMPLICATION	SERVICE COMPETENT
Protection des monuments historiques	Articles L.621-1 à L.621-22 et L.621-27 du code du patrimoine	Eglise Saint-Nicolas Dugny aérogare du Bourget	Classé M.Historique le 24/09/1912 Inscrit à l'inventaire supplémentaire des Monuments Historiques le 30/06/94	Accord de l'architecte des Bâtiments de France pour : Les modifications apportées à l'immeuble classé ou inscrit Les modifications apportées au mode d'utilisation du sol et aux constructions dans un rayon de 500 m autour de l'immeuble inscrit ou classé	Direction des Affaires Culturelles Agence des Bâtiments de France en Seine Saint-Denis
Servitudes aéronautiques autour des Aéroports civile et militaires	Art. L281.1 - R.241.1 à R.243.3 du Code de l'Aviation civile	Aéroport du Bourget	Décret du 27/11/1969	Limitation des hauteurs des constructions (inscrites au plan joint)	Aéroport de Paris
Servitudes relatives aux transmissions radio-électrique concernant la protection contre les obstacles des centres d'émission et de réception exploités par l'Etat	Art. L 54 à L 56 et R 21 à R 26 et R 42 du Code des Télécommunications	Voir plan	Paris (Buttes Mont-Pagnotte) Décret du 14/10/1965	Limitation des hauteurs des constructions (inscrites au plan) (en cours d'abrogation)	Télédiffusion de France

NATURE DE LA SERVITUDE	REFERENCE JURIDIQUE	LOCALISATION	ACTE INSTITUANT LA SERVITUDE	IMPLICATION	SERVICE COMPETENT
Servitudes relatives à l'établissement des canalisations de transport et de distribution du gaz	Art. 12 modifié de la loi du 15/06/1906 Art. 298 de la loi de finance du 13/07/1925 Art. 35 de la loi 46.628 du 08/04/1946 modifié Art. 25 du décret 64.481 du 23/01/1964 Décret 70.492 du 11/06/1970 Circulaire ministérielle du 13/11/1985	Voir plan		Obligation de réserver le libre passage et l'accès aux agents de l'entreprise exploitante pour la pose, l'entretien et la surveillance des installations	Ministère de l'Industrie Gaz de France G.G.R.I.F
Servitudes autour des canalisations de Transport de matières dangereuses	Art L.555-16, R.555-30 et R.555-31 du code de l'environnement	Voir plan	AP du 26/11/2015	Maitrise de l'urbanisation aux abords des canalisations. Permis de construire soumis à une instruction de compatibilité obligatoire	Direction Régionale et Interdépartementale de l'Environnement et de l'Energie

<p>Servitudes relatives aux lignes électriques souterraines (I4s) :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Liaison souterraine 225kV N°1 Avenir-Le Bourget</li><li>- Liaison souterraine 225kV N°1 Bourget-Sausset</li><li>- Liaison souterraine 225kV N°1 Le Bourget-Drancy</li><li>- Liaison souterraine 225kV N°1 Le Bourget-La Courneuve (Hors tension)</li><li>- Liaison souterraine 63kV N°1 Airmesnil-Le Bourget (Hors tension)</li><li>- Liaison souterraine 63kV N°1 Le Bourget-Romainville (Hors tension)</li><li>- Liaison souterraine 225kV N°1 Le Bourget-Piquage à Clichy-sous-Bois (Hors tension)</li><li>- Poste électrique à 225kV Le Bourget</li><li>- Poste électrique à 225kV Drancy</li></ul>		Voir plan			<p>Groupe de Maintenance Réseaux Est 66 avenue Anatole France – BP 44 94401 Vitry-sur-Seine CEDEX</p>
---	--	-----------	--	--	---